



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020**

Date de la convocation :
3 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le dix décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Date d'affichage :
3 décembre 2020

Présents : Monsieur Laurent Poissant, Mme Nadège Vandebussche, M. Philippe Dutkiewicz, Mme Catherine Bécart, M. Didier Comparon, Mme Anne-Marie Duhamel, M. Jean-Pierre Coquelle, Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Romain Drumez, Mme Virginie Martel, M. Joël Ouvry, Mme Perrine Fruchart, M. Bruno Lothe, Mme Cindy Queste, M. Michael Honoré, M. Philippe Caron, Mme Sophie Passerieux, M. Joël Bigourd, Mme Marie-Claire Evrard-Courtin, Mme Jacqueline Lacheray, Mme Angélique Wasil, M. Ludovic Decocq, M. Gaëtan Galle.

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 25
Procuration : 3

Excusée : Madame Sylvie Debove.

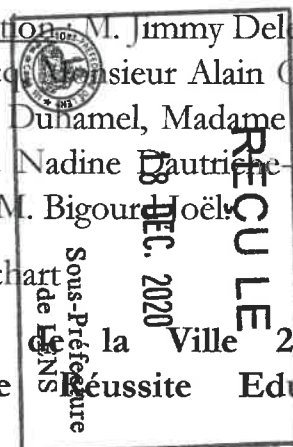
A la majorité :
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : oui

Absent : ///

Excusés ayant donné procuration : M. Jimmy Delestienne pouvoir à M. Ludovic Decocq, Monsieur Alain Courault pouvoir à Mme Anne-Marie Duhamel, Madame Debert Marie-Claire pouvoir à Mme Nadine Dautriche-Waeles, M. Hermant Serge pouvoir à M. Bigourd Joël.

Secrétaire : Mme Perrine Fruchart

Objet : Projet Politique de la Ville 2021 - Préfiguration Programme de Réussite Educative (P.R.E.)



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de six demandes de subventions dans le cadre de la Politique de la Ville 2021.

2020/10.12/13

« Décision Exécutoire » :

Reçue en Sous-Préfecture
le~~18~~ DEC. 2020.....

Publiée et Notifiée le
.....2.2. DEC. 2020.....

Le Maire,
Laurent Poissant



Il s'agit de la réalisation d'un diagnostic territorial pour la commune sur les jeunes allant de 2 à 16 ans. Le diagnostic est réalisé par un cabinet extérieur permettant à la ville de bâtir son cahier des charges de P.R.E. et de dessiner les perspectives d'actions à mettre en œuvre. Cette étape est incontournable afin de postuler au processus P.R.E. La candidature de la ville est accompagnée par le cabinet d'étude.

Le financement de l'état est 19 704 euros et la participation de la commune serait de 8 430 euros pour un budget total de 28 134 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Emet un avis favorable à la subvention Politique de la Ville dans le cadre de la Préfiguration du Programme Réussite Educative pour un montant de 19 704 euros.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

